

inches

centimeters



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11 (A)	12	13	14	15	16 (M)	17	18 (B)	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	L*	a*	b*
L*	39.12	65.43	49.87	44.26	55.56	70.82	63.51	39.92	52.24	97.06	92.02	87.34	82.14	72.06	62.15	49.25	38.62	28.86	16.19	8.29	3.44	31.41	72.46	72.95	29.37	54.91	43.96	82.74	52.79	50.87	L*		
a*	13.24	18.11	-4.34	-13.80	9.82	-33.43	34.26	11.81	48.55	-0.40	-0.60	-0.75	-1.06	-1.19	-1.07	-0.16	-0.18	0.54	-0.05	-0.81	-0.23	20.98	-24.45	16.83	13.06	-38.91	52.00	3.45	50.88	-27.17	a*		
b*	15.07	18.72	-22.29	22.85	-24.49	-0.35	59.60	-46.07	18.51	1.13	0.23	0.21	0.43	0.28	0.19	0.01	-0.04	0.60	0.73	0.19	0.49	-19.43	55.93	68.80	-49.49	30.77	30.01	81.29	-12.72	-29.46	b*		

D50 Illuminant, 2 degree observer

Density → 0.04 0.09 0.15 0.22 0.36 0.51

*Golden Thread*

Colors by Munsell Color Services Lab

*Don Williams*

69

1871

1875

Ed 69 /  
5

Archives cantonales vaudoises

RMS 1/1.044.851

Microfilm

Handwritten text, possibly a list or index, consisting of several lines of faint, illegible characters.

7

## DE LA PAROISSE de l'Isle Montrecher

Le quatorze mars mil-huit-cent soixante-douze  
a été célébré le mariage promis

N° 1.

Barnes  
et Freymont

Louis Barnes

fils de Louis David

et de Jeanne Louise Catherine née  
Jotterand, sa femme  
de Chateau d'Oré

domicilié à Bière

agé de trente six ans demi (né  
de vingt deux septembre mil huit  
cent trente quatre).

Entre

Et Felicie Louise Fanchette Freymont

fille de Georges Marie Louis

et de Marianne Louise née Chemy, sa  
femme

de Montrecher

y domiciliée

agée de vingt cinq ans (née le  
quatre avril mil huit cent quarant  
de six

Témoins

Jules Bellon, à Bière, y domicilié

Jules Heintzier, également de Bière, y domicilié

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des actes de mariage des époux des bans publiés sans oppo-  
sition dans les Paroisses de Chateau d'Oré, Bière & l'Isle  
L'acte de mariage de l'époux se trouve dans les Registres de la  
Paroisse, les autres pièces sont déposées aux archives de cette  
Paroisse.

Elmartinet offr. prov. Etat civil  
Aron

Bettes  
et  
Gilliand

En novembre (1870) mil huit cent soixante dix, le Pasteur Richard  
a donné son consentement à ce que le mariage de Emile Bettez, de Combremont  
le Petit & de Suzanne Gilliard, de Combremont le Grand, soit  
célébré à Mondon. (voir le Registre des publications de bans année 1870.  
Page 47, N° 145.

Elmartinet offr. prov. Etat civil  
Aron

REGISTRE DES MARIAGES

N°

Le mil-huit-cent-  
à été célébré le mariage promis

Entre

Et

fils de

fille de

et de

et de

d

d

domicilié

domiciliée

agé de

agée de

Jousson  
et  
Jousson.

Le cinq avril mil huit cent **Cinquante** sept, j'ai donné mon  
consentement à ce que le mariage de Jean Henri Jousson, de l'Hôle, de Lucie Jou-  
sson, également de l'Hôle, soit célébré dans la Paroisse de l'Abbaye (voir le Registre  
des publications de bans, année 1871, Page 49 n° 151.)

Elbarinet offr pour l'Etat civil  
Trois

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

Freymond  
et  
Belacretax

Le vingt quatre avril mil huit cent **Cinquante** sept, j'ai donné mon consentement  
à ce que le mariage de Sigis Henri Freymond, de Mouches de Marguerite Belacretax,  
de l'Hôle, soit célébré dans la Paroisse de Colsonay (voir registre des publications  
de bans année 1871, page 51, n° 157.)

Elbarinet offr pour l'Etat civil  
Trois

Perrin  
et  
Cloue.

Le vingt neuf mai mil huit cent **Cinquante** sept, j'ai donné mon consentement à ce  
que le mariage de Etienne Francois Perrin, de Versoix de Lucie Françoise Cloue, de  
l'Hôle soit célébré dans la Paroisse de Merges. (voir le registre des publications de bans  
année 1871, page 51, n° 159.)

Elbarinet offr pour l'Etat civil  
Trois

Guay  
et  
Anselme

Le douze juin mil huit cent **Cinquante** sept, j'ai donné mon consentement à ce que  
le mariage de Louis Samuel Guay de Sophie Anselme, les deux de l'Hôle,  
soit célébré dans la Paroisse de Trilly (voir le registre des publications de bans, année  
1871, page 51, n° 156.)

Elbarinet offr pour l'Etat civil  
Trois

DE LA PAROISSE d

N<sup>o</sup>

Le  
a été célébré le mariage promis

mil-huit-cent

fils de

et de

d

domicilié

agé de

Entre

Et

fille de

et de

d

domiciliée

agée de

Cémoius

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu



## REGISTRE DES MARIAGES

Extrait du registre des Actes de mariage de la mairie de  
neuvième arrondissement de Paris,

Le mil-huit-cent-

à été célébré le mariage promis

N<sup>o</sup> 2.Cloux  
et  
Cruchon.

Entre

Henri Samuel Cloux  
fils de Jean Louis François Samuel  
et de Elisabeth née Haquels, sa femme  
de L'IsleEt Julianne Marie Cruchon  
fille de Louis  
et de Jeanne-Françoise, née Delisle, sa femme  
àdomicilié à Paris  
agé de vingt six ans (né à La Barre  
le premier novembre mil huit  
cent quarante trois.)domiciliée à Paris  
agée de vingt huit ans (née à  
Boscher le vingt septembre  
mil huit cent quarante un.)

Cémoins

Pierre Gabriel Cruchon, Jean David Cloux, Charles Gabriel  
Cruchon, Louis Cugny, tous domiciliés à Paris.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
1<sup>o</sup> des actes de naissance des époux 2<sup>o</sup> du consentement  
des pères et mères des époux 3<sup>o</sup> des actes des publications  
faites dans la mairie de neuvième arrondissement de  
Paris, sans opposition.

Cet extrait se termine par ces mots:

Délibéré conformément par nous, Maire,  
ce treize Juin mil huit cent soixante onze  
(Signé) J. Jeany del.

J'atteste la fidélité de la transcription ci-dessus  
faite ensuite d'une autorisation que m'a envoyée  
le Département de Justice et Police. L'Acte autorisatif  
et la pièce transcrite sont déposées aux archives de la cure  
De Montmartre

## DE LA PAROISSE de L'Isle et Montricher.

Le quatorze Juillet — mil-huit-cent-soixante-onze  
a été célébré le mariage promis

N° 3.

Berney  
et  
Benoit.

Berney, - Emile,  
fils de François-Hizée  
et de Louise Adèle, née Bertholet, sa femme  
de L'Abbaye  
domicilié aux Bioux  
agé de vingt-trois ans et demi  
(né aux Bioux le dix novembre  
mil huit cent quarante-sept)

Entre

Et Benoit, Louise-Marie,  
fille de Louis-Samuel  
et de Zélie-Annette, née Rochat, sa femme  
du Chenit,  
y domiciliée  
agée de dix-sept ans et demi,  
(née au Sentier le vingt quatre Aout  
mil huit cent cinquante-trois.)

Gemeins

Marc-Louis Gruaz, de L'Isle, y domicilié.  
Léon Raymond, des Bioux.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des actes de naissance des époux, des bans publiés sans  
opposition dans les paroisses du Sentier et de L'Abbaye,  
du consentement du père et de la mère de l'épouse mineure,  
et du consentement donné par le pasteur de L'Abbaye.  
Ces pièces sont déposées aux archives de la cure.

Panchaud  
et  
Durand

Du Montpasteur

Le vingt-six Juillet mil huit cent  
soixante-onze, j'ai donné mon consentement  
à ce que le mariage de Jean-Louis Panchaud, de Collombier,  
et de Marie-Louise-Julie Susanne Durand, également de Collombier  
soit célébré dans le temple de Morges. (voir le registre des publications  
de bans, année 1871, page 53, n° 162.)

Du Montpasteur.

## REGISTRE DES MARIAGES

Le quinze Septembre mil-huit-cent-septante-un,  
à été célébré le mariage promis

N<sup>o</sup> 4.Desieenthal  
et  
Chenuz.

Entre

Desieenthal, Jules-Emile  
fils de feu Isaac-Samuel-Louis  
et de Louise-Françoise-Henriette, née Chenuz  
de Gessenay (C<sup>anton</sup> de Berne)  
domicilié à Bière  
agé de vingt-trois ans (né à Bière  
le seize mai mil huit cent  
quarante-huit).

Et Chenuz, Julie-Françoise  
fille de Jean-David-Louis  
et de Henriette-Charlotte, née Chenuz  
de Montricher  
domiciliée à Bière  
agée de vingt-un ans et demi  
(née à Montricher le vingt novembre  
mil huit cent quarante-neuf.)

Cémoins

Emile-Louis Fagan, d'Apples, à L'Isle.  
Marc-Louis Gruoz, de L'Isle et y domicilié.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des actes de naissance des époux, des bans publiés sans opposition  
dans les paroisses de Bière et de L'Isle et Montricher, du permis  
de publication et de célébration de mariage du département de  
justice et police du canton de Vaud, permis déclarant que le certificat  
de la publication des bans dans le lieu d'origine de l'époux et la  
permissions du gouvernement bernois sont déposés dans les  
archives du susdit département, du consentement du père et de la  
mère de l'épouse mineure, et du consentement donné par le pasteur de Bière.  
Ces pièces sont déposées aux archives de la cure.

Du Montpastor

Le vingt-sept septembre mil huit cent septante-un, j'ai consenti à ce que  
le mariage de Marc-François Chenuz, de Montricher, et de Marie-Henriette Félicie  
Demont, de Vuillerens et de Graney, soit célébré dans le temple de Cossonay. (Voir  
le registre des publications de bans, année 1871, page 54, n<sup>o</sup> 164.)

Du Montpastor

Chenuz  
et  
Demont.

## DE LA PAROISSE de L'Isle et Montricher.

Le onze Novembre mil-huit-cent septante-un,  
a été célébré le mariage promis

N° 5.

Rochat  
et  
Doveley.

Entre

Rochat, Emile-George,	Et Doveley, Louis-Jules,
fils de George-Samuel	fille de feu Louis-Samuel
et de Louise Angélique, née Capit	et de Louise-Julie, née Doveley
de L'Abbaye et du lieu	de Saulion
domicilié	domiciliée aux Bioux.
agé de trente ans (né aux Bioux	agée de vingt-neuf ans (née à Saulion
le vingt-neuf Août mil huit	le seize Mars mil huit cent
cent quarante-un.)	quarante-deux.)

Cémoins

Louis Druessel, de Bussy, domicilié à L'Isle.  
Louis-Emile Fagan, d'Apples, domicilié à L'Isle.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des actes de naissance des époux, des bans publiés sans  
opposition dans les paroisses de Saulion, du Lieu et de  
L'Abbaye, du consentement du tuteur de l'épouse,  
du consentement donné par le pasteur de L'Abbaye.  
Ces pièces sont déposées aux archives de la cure.

De Montricher

REGISTRE DES MARIAGES

Le dix-neuf de cembre mil-huit-cent-septante-un, à été célébré le mariage promis

N° 6.

Chaillet  
et  
Bélarz.

Entre

Chaillet, Jean-Louis  
fils de Jean-Louis  
et de Anna-Marie, née Walther,  
de Cottens  
y domicilié  
agé de vingt-huit ans et demi,  
(né à Cottens le dix-huitième  
Juin mil huit cent quarante-trois)

Et Bélarz, Louise-Jenny-Henriette,  
fille de Jacques  
et de Jeanne-Suzanne née Chaillet  
de Mont-la-Ville  
y domiciliée  
agée de vingt ans (née à  
Mont-la-Ville le six Octobre  
mil huit cent cinquante-un.)

Cémoins

Louis-Emile Fagan, d'Apples, à L'Isle.  
Marc-Amy Margot, de Sainte-Croix, à L'Isle.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu des actes de vraie fiance des époux, des bans publiés sans opposition dans les paroisses de Mont-la-Ville et de Campigny, de l'autorisation de la mère de l'épouse mineure, autorisation légalisée, du consentement donné par le pasteur de Campigny. Ces pièces sont déposées aux archives de la cure.

Du Mont pasteur

## DE LA PAROISSE de L'Isle et Montricher.

Extrait du registre des mariages de la ville de Genève.

Le quatorze novembre mil-huit-cent septante-un  
a été célébré le mariage promis

N° 7  
Jaquerod  
et  
Lansel.

## Entre

Charles-François Elie Jaquerod  
fils de David-Marc-Adolphe

Et Fumia-Jeanette Lansel  
fille de Nicolas

et de défunte Jeanne-Marie-Louise-Adèle  
de L'Isle et citoyen genevois  
domicilié à Genève

et de défunte Françoise-Henriette  
de Sires (Grisons)  
domiciliée à L'Isle

agé de vingt-cinq ans et neuf mois  
(né à Genève le trois février mil huit  
cent quarante six)

agée de vingt-trois ans (née à Flornet  
(Grisons) le sept Juillet mil huit  
cent quarante huit.)

## Témoins

Charles Finaz, Adolphe Jaquerod, Marc Jaquerod, John-Merillard, tous  
quatre domiciliés à Genève.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des actes de naissance des époux, du consentement des pères des époux,  
des actes des publications faites à Genève, à Sires, et à L'Isle.

Cet extrait a été collationné au susdit registre par M. Louis Walther,  
Secrétaire de l'Etat-Civil de la ville de Genève et expédié le  
dix-huit Décembre mil huit-cent septante-un.

J'atteste la fidélité de la transcription ci-dessus faite  
ensuite d'une autorisation du Département de Justice et  
Police. Cette autorisation et la pièce manuscrite sont déposées  
aux archives de la cure.

Du Mouly  
Pastor

## REGISTRE DES MARIAGES

Le vingt-un Mai mil-huit-cent-septante-deux  
à été célébré le mariage promis

N° 8.

Laillard  
et  
Clément.

Louis-Lucien Laillard  
fils de Charles-Louis  
et de Jeanne-Marie née Assenarre  
d'Aubonne  
domicilié à Mont-la-Ville  
agé de trente-sept ans (né le vingt  
-cinq novembre mil huit cent  
trente-quatre.)

Entre

Et Jenny-Henriette Clément,  
fille de Jean-Pierre  
et de Jeanne-Louise-Henriette née Guignard,  
de L'Isle et de Cuarnens  
domiciliée à L'Isle  
agée de vingt-quatre ans (née le  
sept Août mil huit cent quarante  
sept.)

Cémoins

Marc-Amy Margot, de Sainte-Croix, à L'Isle  
Marc-Louis Guay, de et à L'Isle.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des actes de naissance des époux, des bans publiés sans  
opposition dans les paroisses de Mont-la-Ville, de Cuarnens,  
d'Aubonne et de L'Isle et Montricher. Les pièces sont  
déposées aux archives de la cure.

Du Montpasleu

Candaux  
et  
Jousson.

Le douze Juin mil huit cent septante-deux, j'ai consenti  
à ce que le mariage de Louis Candaux, de Premier,  
et de Julie-Céline Jousson, de L'Isle, soit célébré dans  
le temple de Cossonay. (voir les registres des publications  
de bans, année 1872, page 61, n° 199.)

Du Montpasleu

## DE LA PAROISSE d

Extrait du Registre des mariages de la ville du Havre.

Le cinq Mai mil-huit-cent soixante,  
a été célébré le mariage promis

N<sup>o</sup> 9.  
Court  
et  
Leipheimer.

Entre

Jules Court	Et Sophie Pauline Leipheimer
fils de feu Marc-François Court	fille de Johann-Nathans Leipheimer
et de Louise-Susanne née Sibenthal	et de Anna-Sabina née Thurnling
de L'Isle	d'Ulm (Wurtemberg)
domicilié au Havre	domiciliée au Havre
agé de vingt-quatre ans (né à L'Isle	agée de trente ans (née à Ulm
le vingt-septembre mil huit	le vingt-six février mil huit
cent trente-cinq.)	cent trente.)

Cémoins

Daniel Kistig, George Chevallay, Marc-Henri Bouillon,  
Jules-Henri Bottrens, tous quatre demeurant au Havre.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des actes de naissance des époux, des banns publiés sans  
opposition à L'Isle et au Havre, du consentement de la mère  
du futur époux, de l'acte de décès de son père, de ceux des  
père et mère de la future épouse, le tout en bonne forme.

Cet extrait a été délivré par Monsieur Guillemard,  
maire du Havre, en date du quatorze février mil  
huit cent septante-deux.

J'atteste la fidélité de la transcription ci-dessus  
faite ensuite d'une autorisation du Département  
de Justice et Police, cette autorisation et la pièce  
transcrite sont déposées aux archives de la cure.

De Moulpartes



REGISTRE DES MARIAGES

N°

Le mil-huit-cent-  
à été célébré le mariage promis

Entre

fils de

fille de

et de

et de

d

d

domicilié

domiciliée

agé de

agée de

Cémoins

Magnin  
et  
Guignard.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
Le vingt-quatre Juillet mil huit cent septante-deux, j'ai consenti  
à ce que le mariage de Louis-Henri Magnin, de Montricher,  
et de Marie-François Guignard, de l'Abbaye, soit célébré  
dans le temple de Cossonay. (Voir les registres des publications  
de bans, année 1872, page 62, n° 181.) Du Moutastem

Clément  
et  
Bovey.

Le vingt-huit Août mil huit cent septante-deux, j'ai consenti  
à ce que le mariage de François-Louis Clément, de L'Isle,  
et de Susette-Frosine Bovey, de Cuarnens et de  
Cheseaux, soit célébré dans le temple de  
Morges. (Voir les registres des publications de  
bans, année 1872, page 63, n° 182.) Du Moutastem

## DE LA PAROISSE de L'Isle A Montricher.

Le vingt-six septembre mil-huit-cent-septante-deux  
a été célébré le mariage promis

N° 10.

Williamy  
et  
Cloux

Entre

Samuel Williamy,	Et Anne Cloux
fil de Louis Williamy,	fille de Jean-Marc Cloux
et de Françoise née Chamot	et de Louis-Françoise née Morel
d' Oulens	de L'Isle
domicilié à la Chaux, près Lossoray	domiciliée à La Courde
agé de vingt-huit ans et demi	agée de vingt-deux ans et demi
(né le huit Mars mil huit	(née le quatre Novembre
cent quarante-quatre)	mil huit cent quarante-neuf)

Génois

Henri-François Cheruz, de Montricher  
Alfred Cloux, de L'Isle.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
de l'acte de naissance de l'époux, et des bans publiés  
sans opposition dans les paroisses de Lossoray, de Pampigny  
d'Oulens et de L'Isle, et de l'autorisation du père de  
l'épouse mineure. Les pièces sont déposées aux archives  
de la cure.

Du Montfort

Cloux  
et  
Bourricoud.

Le vingt-Deuxième mil huit cent septante-deux,  
j'ai consenti à ce que le mariage des époux Cloux  
Bourricoud soit célébré dans le temple d'Apples.  
(Voir les registres des publications des bans, année 1872, page 66  
n° 189)

Du Montfort

# REGISTRE DES MARIAGES

Le vingt-huit Septembre mil-huit-cent-septante-deux  
a été célébré le mariage promis

N° 11.

Guignard  
et  
Leuba.

Tribunal civil du District de Cossonay.

Entre  
Séance du 28 Juin 1872.

Et  
Présents: Messieurs les Juges de Cossonay, Francillon et Guillemin  
fils de et le suppléant de M. Dénier, remplaçant le  
Juge Pittet et le greffier J. Jaquier.

(Divorce)

et de Le Tribunal est assemblé pour prononcer  
à sur l'action en divorce intentée par Victor Louis  
domicilié Guignard de L'Isle et de sa domiciliée à L'Isle, à Jenny  
agé de née Leuba, sa femme agée de Celle-ci ne comparait  
pas quoique dûment proclamée.

Considérant  
Qu'il est établi aux pièces du Procès comme faits constants:

**Génouins**  
1<sup>o</sup> que Jenny née Leuba, femme de Victor Louis Guignard  
a abandonné le domicile conjugal dès l'année  
mil huit cent soixante-quatre, par conséquent depuis  
plus de sept ans.

2<sup>o</sup> que dès lors et jusqu'à ce jour, elle a vécu à  
sa tête, aux Fées et s'est rendue capable d'adultère.  
La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
que ces faits prévus par les articles 128 et 129 du  
Code civil, sont des causes légitimes de divorce;

Le Tribunal  
arrête :

Les conclusions de Victor Louis Guignard sont accordées.  
En conséquence, les liens du mariage qui l'unissent à  
Jenny Leuba, célébré dans la paroisse de Baulmes,  
le cinq septembre mil huit cent soixante-un, sont  
rompus par le divorce.

Jenny Leuba, femme divorcée Guignard,  
est condamnée aux dépens.

Le Président:  
(signé) H. Gaulis

Le Greffier  
(signé) J. Jaquier.

atteste: Du Montastour

## DE LA PAROISSE de L'Isle Montacher.

Le vingt-deux octobre mil-huit-cent septante-deux  
a été célébré le mariage promis

N° 12.

## Entre

Maget  
MillietTules-Samuel Maget  
fils de Jean DavidEt Marie-Ursule Justine Milliet  
fille de Laurentet de Sophie-Philippine Pauline née  
August  
de L'Isle  
y domiciliéet de Magdeleine née Gruaz  
de Vuissens (C<sup>te</sup> de Fribourg)  
domiciliée à L'Isleagé de trente ans et neuf mois  
né le neuf Janvier mil huit  
cent quarante deux)agée de vingt-deux ans  
née le dix-sept Juin  
mil huit cent cinquante)

## Général

Samuel Mermoud, de Poliez-le-Grand  
Marie-Anni Margot, de Sainte-Croix.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
de l'acte de naissance de l'épouse et des bans publics  
sans opposition à L'Isle et à Vuissens, de l'autorisa-  
tion du père de l'époux et du Fermier de publication  
de mariage de la Direction de Police centrale du  
canton de Fribourg en date du deux septembre mil  
huit cent septante-deux. Ces pièces sont déposées  
aux archives de la cure.

Du Montfaut

Gruaz  
et  
Faillétaz

Le vingt février mil huit cent septante-trois, j'ai  
consenti à ce que le mariage des époux Gruaz  
- Faillétaz soit célébré dans le temple de Prilly.  
(Voir registre des bans de mariage, Année 1873  
page 68, n° 193.)

Du Montfaut

## REGISTRE DES MARIAGES

Le huit Novembre mil-huit-cent-septante-deux  
à été célébré le mariage promis

N° 13.

Gouffon  
Baudin.

Entre  
Henri Gouffon,  
fils de Henri-Daniel  
et de Marie-Anne née Meinat  
de Montricher  
y domicilié  
agé de trente-cinq ans ans  
(né le deux juillet mil huit  
cent trente sept)

Et Julie-Henriette Baudin  
fille de Philippe-Samuel  
et de Jeanne-Suzanne née Cuvit  
de Mollens  
y domiciliée  
agée de vingt-sept ans dix mois  
(née le neuf Décembre mil  
huit-cent-quarante-quatre.

## Cémoins

Louis-Louis Fagan, d'Apples, à L'Isle

Marie-Anne Margot, de Sainte-Croix, à L'Isle.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
de l'acte de naissance de l'épouse et des bans publiés  
sans opposition à Montricher et à Mollens. Ces  
pièces sont déposées aux archives de la cure.

Baudat  
et  
Mettral.

Sur Montvallon  
Le douze Avril mil huit-cent-septante-trois,  
j'ai consenti à ce que le mariage des fiancés Baudat  
- Mettral soit célébré dans le temple de Romarin-  
motier. (Voir registre des bans, année 1873, page 74.)

Fagan  
et  
Guyaz.

Sur Montvallon  
Le douze Avril mil huit-cent-septante-trois, j'ai  
consenti à ce que le mariage des fiancés Fagan-Guyaz  
soit célébré dans le temple de Cossonay. (Voir registre  
des bans, Année 1873, page 70.)

Sur Montvallon

## DE LA PAROISSE de L'Isle et Montricher.

Le onze Novembre mil-huit-cent-septante-deux  
a été célébré le mariage promis

N° 14.

Longchamp  
et  
Freymond.

Louis-Henri Benjamin Longchamp  
fils de Jules-Félix

et de Jeanne-Louise Julie née Monnet  
du Lieu  
domicilié à Cuarnens

agé de vingt-six ans, huit mois  
(né le quinze février mil  
huit-cent-quarante-six)

Entre

Et Henriette Freymond  
fille de Louis-Henri

et de Marie Josephine née Schlossmacher  
de Montricher  
domiciliée à Cuarnens

agée de vingt-un ans, trois mois  
(née le neuf Août mil huit  
cent-cinquante-un)

Cémoins

Marc-Aurélien Margot, de Sainte-Croix  
Louis-Emile Fagan, d'Apples.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
de l'acte de naissance de l'époux, des bans publiés sans  
opposition dans les paroisses du Lieu, de Cuarnens et de  
L'Isle et Montricher, de l'autorisation du tuteur et des  
deux plus proches parents de l'épouse mineure, et enfin,  
du consentement donné par le pasteur de Cuarnens.  
Ces pièces sont déposées aux archives de la cure.

Du Mont  
Pastor

Lausel  
et  
Hoffer.

Le vingt-deux Avril mil huit cent septante-trois,  
j'ai consenti à ce que le mariage des fiancés Lausel  
-Hoffer soit célébré dans le temple de Morges.  
(Voir registre des baux, Année 1873, page 78.)

Du Mont  
Pastor

## REGISTRE DES MARIAGES

Extrait du registre des mariages du second Arrondissement de Paris.

Le quinze Décembre mil-huit-cent-cinquante-sept  
à été célébré le mariage promis

N° 15.

Bourgeois  
et  
Emard.

Entre

Marc Charles Samuel Bourgeois  
 fils de David-Louis  
 et de Jeanne Louise Gabrielle Guignard  
 de Montricher  
 domicilié à Paris  
 âgé de vingt-cinq ans  
 (né le seize Novembre mil huit  
 cent trente-deux)

Et Armée Delfine Emard,  
 fille de Jacques Germain  
 et de Lucie Marie Buffard  
 de Paris  
 y domiciliée  
 âgée de vingt-six ans  
 (née le deux Avril mil  
 huit cent trente-un)

Cémoins

Charles-Louis Bourgeois, Nicolas Bourdon, Jean  
 -Joseph Emard, Alphonse Eugène Emard.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
 des actes de naissance des époux, le consentement du  
 père de l'époux, l'acte de décès de la mère de l'époux, du  
 consentement des père de l'épouse, des actes des publications  
 faites en cette mairie.

Pour extrait conforme Paris le 6 Juillet 1868.

Le Conseiller d'Etat Secrétaire

Pour le Secrétaire général, le Conseiller de Préfecture

(Signé :) signature Mirille

Cette acte de mariage de Paris ainsi que  
 l'autorisation du Département de Justice et Police  
 sont déposés aux archives de la cure.

Du Mont  
 Vertan

## DE LA PAROISSE de L'Isle et Montricher.

Le dix-sept Décembre mil-huit-cent-septante-deux  
a été célébré le mariage promis

N° 16.

Anselme  
et  
Borgeaud.

David-Louis-François Anselme,  
fils de François-Rodolphe  
et de Jeanne-Françoise née Dupuis  
de L'Isle  
y domicilié  
agé de vingt-deux ans  
(né le quatorze Novembre  
mil huit cent cinquante)

Entre

Et Elise Borgeaud  
fille de Jean-François  
et de Jeanne-Françoise née Chamot  
de Morrens  
y domiciliée  
agée de dix-neuf ans et demi.  
(née le treize Juin mil  
huit cent cinquante-huit.)

Cémoins

Samuel Mermond, de Poliz le Grand  
Ferdinand Guaz, de L'Isle.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des actes de naissance des époux, des bans publiés  
sans opposition dans les temples de L'Isle et de Morrens  
du consentement de la mère de l'époux mineur, du  
consentement du père et de la mère de l'épouse mineure.  
Ces pièces sont déposées aux archives de la cure.

Du Mont Tarton

F. Liéttag  
et  
Gouffon.

Le vingt-cinq Juin mil huit cent septante  
trois, j'ai consenti à ce que le mariage des époux  
F. Liéttag-Gouffon soit célébré dans le temple  
d'Yverdon. (Voir registre des bans, Année 1873,  
page 77.)

Du Mont Tarton



## REGISTRE DES MARIAGES

Le huit Mars mil-huit-cent-septante-trois.  
à été célébré le mariage promis

N° 17.

Morel  
et  
Coendoz

Entre

Philippe-Samuel Morel, fils de Jean-François et de Henriette-François née Magnin de Montricher y domicilié agé de vingt-sept ans deux mois (né le seize Janvier mil huit cent quarante-cinq)	Et Jenny Coendoz, fille de Henri-Samuel et de Jeanne Marianne Françoise Morel de Mollens domiciliée à Montricher agée de vingt-neuf ans, sept mois (née le six Aout mil huit cent quarante-trois)
---	--

Cémoins

Louis Emile Fagan, d'Apples.  
Marc-Louis Guaz, de L'Isle.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des actes de naissance des époux, des bans publiés sans opposition  
à Montricher et à Mollens. Ces pièces sont déposées  
aux archives de la cure.

De Mont  
Fardoux

Estoppey  
et  
Pittet.

Le vingt Octobre mil huit cent septante trois,  
j'ai consenti à ce que le mariage des époux Estoppey  
et Pittet soit célébré dans le temple de Mondou.  
(Voir registre des bans, Année 1873, page 81, n° 229.)

De Mont  
Fardoux

DE LA PAROISSE de L'Isle et Montricher.

Le vingt-cinq Avril mil-huit-cent septante-trois.  
a été célébré le mariage promis

N° 18.  
Morel  
et  
Guignard

Entre

Charles-Louis Morel,  
fils de Jean-Louis-François  
et de Marie-François né Chançon  
de Montricher  
y domicilié  
agé de trente deux ans, sept mois  
(né le treize septembre  
mil huit cent quarante)

Et Jenny-Aurore Augustine Guignard  
fille de Jean-François  
et de Henriette Marie né Magnin  
de L'Abbaye  
domiciliée à Montricher  
agée de vingt-sept ans  
(née le vingt-quatre Mai  
mil huit cent quarante six)

Cémoius

David Margot, de Sainte-Croix  
Marc Guaz, de L'Isle.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des actes de naissance des époux, des baus publiés  
sans opposition à Montricher et à L'Abbaye.  
Les pièces sont déposées aux archives de la cure.

Du Mont  
Pastor

Wagnon  
et  
Flourac

Le vingt-neuf octobre mil huit cent septante-trois,  
j'ai consenti à ce que le mariage des époux Wagnon-Flourac  
soit célébré dans le temple de Morgez.

Voir registre des baus, année 1873 page 81 no 218)

Du Mont  
Pastor

## REGISTRE DES MARIAGES

Le quinze Mai mil-huit-cent-septante-trois  
à été célébré le mariage promis

N° 19.

Rochat  
et  
Rochat.

Charles-Samuel-Louis Rochat  
fils de Edouard-Ferdinand  
et de Louise-Henriette née Mylan  
du Lieu

et domicilié  
agé de trente-un ans et demi  
(né le onze octobre mil  
huit cent quarante-un.)

Entre

Et Adèle Jenny Rochat née Dépraz  
fille de Moïse-Frédéric Dépraz  
et de Jeanne-Henriette née Cart  
du Lieu

et domiciliée  
agée de trente quatre ans.  
(née le vingt-neuf Janvier  
mil huit cent trente-neuf.)

Témoins

Louis Cloux, de et à L'Isle.

Daniel Miéville, de Belmorot.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des actes de naissance des époux, des bans publiés sans  
opposition dans le temple du Lieu, du consentement  
du pasteur du Lieu, de l'extract mortuaire de l'époux  
décédé de la fiancée. Ces pièces sont déposées aux  
archives de la cure.

Du Mont  
Pasteur

Freymond  
et  
Magnin.

Le quatre Décembre mil huit cent septante-trois  
j'ai consenti à ce que le mariage des frères Freymond  
et Magnin soit célébré dans le temple de  
Cuarnens. (Voir registre des bans, Année 1873  
page 84 n° 224.)

Du Mont  
Pasteur

## DE LA PAROISSE de L'Isle et Montricher.

Le vingt Juin mil-huit-cent septante-trois  
a été célébré le mariage promis

N° 20.

Baudin  
et  
Baudin.

Entre

Louis Rodolphe Baudin,  
fils de Jean-Louis Samuel  
et de Henriette née Baudin  
de Mollens  
y domicilié  
agé de trente ans et demi  
(né le vingt-deux octobre  
mil huit cent quarante-deux)

Et Rosine Henriette Baudin  
fille de Daniel  
et de Louise née Delacrétag  
de Mollens  
y domiciliée et avant à Apples  
agée de vingt-sept ans  
(née le quinze Mars mil  
huit cent quarante-six)

Général

Marc-Louis Grezag, de et à L'Isle  
Julien Bédag, de et à Montricher.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des actes de naissance des époux, des bans publiés sans opposition  
à Mollens et à Apples, du consentement du pasteur de Mollens.  
Les pièces sont déposées aux archives de la cure.

Du Mont Sarteur

Bernard  
et  
Péte.

Le onze février mil huit cent septante quatre, j'ai  
consenti à ce que le mariage des époux Bernard et  
Péte soit célébré dans le temple de Morges.

(Voir registre des bans, année 1874 page 85, n° 227.)

Du Mont Sarteur

Cloux  
et  
Richard.

Le neuf Mars mil huit cent septante quatre  
j'ai consenti à ce que le mariage des époux Cloux  
et Richard soit célébré dans le temple de La Javelle.  
(Voir registre des bans, Année 1874, page 86, n° 229.)

Du Mont Sarteur

## REGISTRE DES MARIAGES

Le quatre Juillet mil-huit-cent-septante-trois  
à été célébré le mariage promis

N° 21.

Pittet  
et  
Lugrin.

Entre	
Marc-Louis-Alexandre Pittet	Et L'Élie-Félicie Lugrin
fils de Jean-Marc-Henri-Gabriel	fille de Marc-Louis-Jules
et de Jeanne-Louise née Sandoz	et de Lise-Hélène née Nicolle
de Bière	du Lieu
y domicilié	y domiciliée
age de vingt-quatre ans, huit mois	agée de vingt-deux ans, onze mois
(né le vingt-cinq Aout mil-huit-cent-quarante-huit)	(née le sept Juillet mil-huit-cent-cinquante)

## Cémoins

Marc-Ulysse Testaz, de Chamblore à Ballens.  
Pierre-Louis Allaman, de Rougemont, à Ballens.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu des actes de naissance des époux, des bans publiés sans opposition au Lieu et à Bière, du consentement du pasteur de Bière et du consentement du père de l'épouse mineure. Les pièces sont déposées aux archives de la cure.

Du Mont Parteur

Jaccard  
et  
Guyaz.

Le seize Mars mil huit cent septante quatre j'ai consenti à ce que le mariage des époux Jaccard et Guyaz soit célébré dans le temple de Pully.  
(Voir registre des bans, année 1874, page 86 n° 228.)

Du Mont Parteur

## de la PAROISSE de L'Isle &amp; Montricher.

Le quatre juillet mil-huit-cent septante trois  
a été célébré le mariage promis

## ENTRE

N° 22.  
Testaz  
&  
Goy.

Marc-Myssa Testaz, fils de Jean Benjamin et de Françoise Henriette in Guerry de Chamblon domicilié à Ballens agé de vingt-un ans. (né le vingt-deux Juin mil huit cent cinquante-deux)	et Julie Louise Marie Catherine Goy, fille de feu Marc Louis-Henri et de Jeanne-Charlotte in Champendel de Ballens y domiciliée agée de dix-neuf ans et demi (née le vingt-sept septembre mil huit cent cinquante-trois)
---	---

## TÉMOINS

Marc-Louis Alexandre Pittet, de et à Bière.  
Louis-Jules Lugin, du Lieu et y domicilié.  
La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des actes de naissance des époux, des bans publiés  
sans opposition à Montigny et à Ballens,  
des consentements des parents des époux mineurs  
et du consentement du pasteur de Ballens. Ces pièces  
sont déposées aux archives de la cure.

Le Mont  
Pastor

Rochat  
et  
Roy.

Le vingt six Mai mil huit cent septante-quatre,  
j'ai consenti à ce que le mariage des époux  
Rochat et Roy soit célébré dans le temple de Cossonay.  
(Voir registre des bans, Année 1874 n° 239, page 91.)

Le Mont  
Pastor

## REGISTRE des MARIAGES

Le trente-un octobre mil-huit-cent septante-trois  
a été célébré le mariage promis

## ENTRE

N° 23.  
Desponds  
et  
Baudat.

Alexandre Desponds, et Louise-Henriette Baudat,  
fils de Emmanuel fille de Isaac-Louis  
et de Jeanne-Louise née Mouquin et de Anne-Henriette née Baudat,  
de Lussery de L'Isle  
y domicilié domiciliée à La Courde

agé de vingt quatre ans, neuf mois agée de vingt-sept ans, cinq mois  
(née le trente-un Janvier mil huit cent quarante-neuf.) (née le onze Mai mil huit cent quarante-six.)

## TÉMOINS

Henri Bernard, de et à L'Isle.

Paul Anselme, de L'Isle, à Villars-Bozon.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des actes de naissance des époux, des bans publiés sans  
opposition à L'Isle et à Cossonay. Ces pièces sont  
déposées aux archives de la cure.

De Mont  
Vartou

Vulliens  
et  
Wolperk.

Le trois Septembre mil huit cent septante-quatre,  
j'ai consenti à ce que le mariage des époux Vulliens et  
Wolperk soit célébré dans le temple de Cossonay.  
(Voir registre des bans, Année 1874, n° 212, page 92.)

De Mont  
Vartou

## de la PAROISSE de L'Isle et Montricher.

Le trente Décembre mil-huit-cent-septante-trois  
a été célébré le mariage promis

## ENTRE

François Curchod,	et Louise-Suzanne Bernard
fils de Henri-Louis	fille de Antoine-Henri
et de Rose née Troliet	et de Françoise-Rosine née Wagner
de Dommartin et Villars-Tiercelin	de L'Isle
domicilié à La Chaussée	y domiciliée
agé de vingt-neuf ans	agée de vingt-six ans et demi.
(né le vingt-huit Décembre mil-huit-cent-quarante-quatre)	(née le vingt-trois Juin mil-huit-cent-quarante-sept)

## TÉMOINS

Marc Guignard, de et à L'Isle.

Marc Guiaz, de et à L'Isle.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu des actes de naissance des époux, des bans publiés sans opposition à La Chaussée, à Dommartin, à Villars-Tiercelin et à L'Isle. Ces pièces sont déposées aux archives de la cure.

Au Monty  
Fait au

Le seize Avril mil huit cent septante-cinq, j'ai consenti à ce que le mariage des époux Court et Faillétaz soit célébré dans le temple de Prilly.  
(Voir registre des bans, Année 1875, n° 256, page 100)

Au Monty  
Fait au

N° 24.  
Curchod  
et  
Bernard.

Court  
et  
Faillétaz.



## REGISTRE des MARIAGES

Le quinze Mai mil-huit-cent septante-quatre  
a été célébré le mariage promis

## ENTRE

N° 25.  
Gouffon  
et  
Freymond.

Edouard-Albert Gouffon,	et Louise Adèle Freymond,
fil de Marc-Louis Henri	fil de Jean-Louis
et de Jeanne Madelaine Freymond	et de Caroline Jenny Chaillet
de Montricher	de Montricher
y domicilié	y domiciliée
agé de vingt-un ans et demi	agée de vingt ans, neuf mois
(né le premier Novembre	(née le vingt-trois Juillet
mil huit cent cinquante-deux)	mil huit cent cinquante-trois)

## TÉMOINS

Marc-Ami Margot, de Sainte-Croix.  
François Baudat, de L'Isle.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des actes de naissance des époux, des bans publiés sans  
opposition à Montricher et de l'autorisation des pères et  
mères des époux mineurs. Les pièces sont déposées aux  
archives de la cure.

Du Mont  
Pateur

Guyaz  
et  
RoCHAT.

Le vingt-sept Avril mil huit cent septante-cinq,  
j'ai consenti à ce que le mariage des fiancés Guyaz  
et RoCHAT soit célébré dans le temple de Morges.  
(Voir registre des bans, Année 1875, n° 258, page 101.)

Du Mont  
Pateur

## de la PAROISSE de L'Isle et Montricher.

Le vingt-sept Juillet mil-huit-cent septante-quatre  
a été célébré le mariage promi.

## ENTRE

N° 26.  
Blanc  
et  
Renaud.

Louis-Emile Félix Blanc,	et Marie-Louise Renaud,
fils de Jean-Abram-Joseph	filles de Jean-Abram
et de Julie Jeannette Baudet née Jaurès	et de Susanne Françoise Emery
de Lausanne	de La Chaux
domicilié à Montricher	domiciliée à Montricher
agé de vingt-neuf ans, neuf mois (né le douze octobre mil huit cent quarante-quatre.)	agée de trente-neuf ans, cinq mois (née le dix-huit février mil huit-cent-trente-cinq)

## TÉMOINS

Auguste Guignard, de l'Abbaye.

Samuel Mermoud, de Poliez-le-Grand

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des actes de naissance des époux, des bans publiés sans  
opposition à Lausanne, à La Chaux et à Montricher.  
Ces pièces sont déposées aux archives de la cure.

Lu Mont  
Renaud

Cloux  
et  
Cuagnier.

Le vingt-six Mai mil huit cent septante-cinq, j'ai  
consenti à ce que le mariage des fiancés Cloux et  
Cuagnier soit célébré dans le temple de l'Abbaye.  
(Voir registre des bans, année 1875, n° 262, page 103.)

Lu Mont  
Renaud

## REGISTRE des MARIAGES

Le seize octobre mil-huit-cent septante-quatre  
a été célébré le mariage promis

## ENTRE

N° 27.  
Chenuz  
et  
Biday.

Louis-Philippe Chenuz	et Elise-Lucie Biday
fils de Jean-François	fille de Marc-Louis-François
et de Marie-Louise Delacrotaz	et de Jeanne-Henriette née Morel
de Montricher	de Montricher
y domicilié	y domiciliée
agé de vingt-six ans, dix mois	agée de vingt-cinq ans
né le cinq Décembre	(née le douze octobre
mil huit cent quarante-sept)	mil huit cent quarante-neuf)

## TÉMOINS

Samuel Mermoud, de Poliez-le-Grand.  
Henri Bernard, de L'Isle.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des actes de naissance des époux et des bans publiés  
sans opposition à Montricher. Les pièces se trouvent  
aux archives de la cure.

Du Montfaut

Cloux  
et  
Chapuis.

Le vingt-neuf Août mil huit cent septante-cinq  
j'ai consenti à ce que le mariage des époux Cloux  
et Chapuis soit célébré dans le temple de Vaulion.  
(Voir registre des bans, Année 1875 n° 269, page 106.)

Du Montfaut

## de la PAROISSE de L'Isle et Montricher.

Le vingt-neuf octobre mil-huit-cent septante-quatre  
a été célébré le mariage promi.

## ENTRE

N° 28.

Durand  
et  
Bédary.

Jules Abram Durand et Rosine Henriette Bédary,  
fils de Jacques-Henri fille de Marc-Louis-Henri  
et de Jeanne-Louise-Marie Clère et de Marie-Louise née Chenoz  
de Collombier de Montricher

y domicilié

y domiciliée

agé de trente cinq ans

agée de vingt-huit ans

(né le seize Juillet mil  
huit cent trente-neuf)(née le dix-sept octobre  
mil huit cent quarante-six)

## TÉMOINS

Alexis Chatelet, de Moudon.

Louis Matthey, de Lorigny.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des actes de naissance des époux, et des bans publiés  
sans opposition à Collombier et à Montricher.  
Ces pièces sont aux archives de la cure.

Lu Monty  
vicaire

## REGISTRE des MARIAGES

Le vingt-sept Novembre mil-huit-cent septante-quatre  
a été célébré le mariage promi

## ENTRE

N° 29.  
Rod  
et  
Delacrétag

Louis-François Rod,

fils de Louis-Henri

et de Jeanne Françoise Henriette née  
Josseron.

de Bettens et de Mézières

domicilié à Montricher

agé de vingt-six ans et demi

(né le neuf Avril mil huit

cent quarante huit.)

et Anne Marie Delacrétag,

fille de François-Auguste

et de Anne Marie née Vampfler

de Lapraz et d'Yvorne

domiciliée à Montricher

agée de vingt-six ans, trois mois.

(née le onze Août mil huit

cent quarante huit.)

## TÉMOINS

Samuel Mermoud, de Poliez-le-Grand

Henri-François Chemuz, de Montricher.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le ou  
des actes de naissance des époux et des bans publiés sans  
opposition à Montricher, à Mézières, à Oulens et Bettens,  
à Lapraz et à Yvorne. Les pièces sont aux archives  
de la cure.

Du Montfaveux

## de la PAROISSE de L'Isle et Montricher.

Le onze Décembre mil-huit-cent-septante-quatre  
a été célébré le mariage promi.

## ENTRE

N° 30.

Bonzon  
Goy.

Jean-Louis Bonzon  
fils de David Marc  
et de Henriette née Goy  
de Pompaple

domicilié à Ballens

agé de vingt-sept ans, dix mois  
(né le dix-sept Janvier  
mil-huit-cent-quarante-sept.)

et Dorote-Antoinette Goy,  
fille de Louis  
et de Isabine née Halder  
de Ballens

domiciliée à Genève

agée de vingt-sept ans, huit mois,  
mariée le quatre Août mil  
huit-cent-quarante-sept.)

## TÉMOINS

François Margot, de Sainte-Croix.

Samuel Mermod, de Poliez-le-Grand.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des actes de naissance des époux, des bans publiés sans  
opposition à La Sarraz, à Ballens et à Genève  
et du consentement du pasteur de Mollens. Ces  
pièces sont aux archives de la cure.

Ju Mont pasteur

## REGISTRE des MARIAGES

Le vingt-deux Janvier mil-huit-cent septante-cinq  
a été célébré le mariage promis

## ENTRE

N° 31.  
Vulliens  
et  
Chenuz.

Louis-Henri Alexandre Vulliens	et Louise Aline Chenuz
fils de Jean-Pierre	fille de Jules-Samuel
et de Jeanne-Henriette née Guignard	et de Henriette-Françoise née Courvoisier
de Montricher	de Montricher
y domicilié	y domiciliée
agé de vingt-deux ans	agée de vingt ans
(né le quatorze octobre	(née le vingt-sept Août mil
mil huit-cent cinquante-deux)	huit-cent cinquante-quatre.)

## TÉMOINS

Henri Morel, de et à Montricher.

François Guignard, de et à Montricher.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des actes de naissance des époux, des bans publiés sans  
opposition à Montricher, du consentement de la mère  
de l'époux mineur, et du consentement du père et  
de la mère de l'épouse mineure. Ces pièces se trouvent  
aux archives de la cure.

In Mont *[Signature]*

## de la PAROISSE de L'Isle et Montrichor.

Le quinze Avril mil-huit-cent septante-cinq  
a été célébré le mariage promi.

## ENTRE

N° 32.  
Caillat  
et  
Magnin

Très Caillat	et Rosine Henriette Magnin
fils de Charles-Louis	fille de Charles-Jamuel
et de Jeanne-Françoise Rolland	et de Rosette née Prod
de Féchy	de Montrichor
domicilié rière Buchillon	y domiciliée

agé de vingt-trois ans	agée de vingt-six ans
(né le sept février mil	(née le dix-neuf janvier
huit-cent cinquante-deux)	mil huit-cent quarante-neuf)

## TÉMOINS

Louis Gajoz, à Montrichor.  
Charles Cloux, à L'Isle.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des actes de naissance des époux, des bans publiés  
sans opposition à Féchy, à Stoy et à Montrichor.  
Ces pièces se trouvent aux archives de la cure.

Lu Mont  
Vautier



## REGISTRE des MARIAGES

Le vingt-sept février mil-huit-cent-septante-deux  
a été célébré le mariage promis

## ENTRE

N° 33.  
Faillétay  
et  
Geoffroy.

Jules-Henry Faillétay

et Marie Adèle Geoffroy

fils de Jean-David

fille de Jean-Victor

et de Louise Pauline Favoy

et de Mélanie-Emilie Longroy

de L'Isle

de Paris

domicilié à Paris

domiciliée à Paris

agé de vingt-quatre ans

agée de vingt-deux ans.

(né le premier Juillet

(née le neuf Avril mil

mil huit-cent quarante-huit.)

huit-cent cinquante.)

## TÉMOINS

Franco, Gandulla, Favoy, Carce et Delacour, Maire

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des actes de naissance des époux, des actes de décès de  
leurs pères et mères, et de l'extrait du registre des  
publications de mariage faites en la cinquième Mairie.

(Signé:) Le Maire  
Maillot

Transcrit d'un extrait du registre des actes de  
mariage de la Mairie du cinquième arrondissement

Pour copie conforme de l'extrait déposé aux  
archives de la cure.

Du Monty  
Fauter

(Copie.)

de la PAROISSE de L'Isle Montricher

Le douze Novembre mil-huit-cent septante-quatre  
j'ai reçu du Préfet de Cossonay l'arrêt dont ci après l'extrait.  
~~a été célébré le mariage promi.~~

Tribunal civil du District de Cossonay.

ENTRE

Séance du 25 Aout 1874.

Président de Monsieur Gaultis.

Présents: Messieurs les Juges, fils et Devenoge, Francillon

Pittet et Guillemin et le Juge J. Jaquier.

Le Tribunal est et a été assemblé pour prononcer

sur l'action en divorce intentée par Louise Georgette

Wulliens, née Waridel, de L'Isle et y domiciliée,

à François-Louis Wulliens, son époux. Celui-ci ne

domicilié comparait pas, quoique domicilié dûment proclamé

Considérant

qu'il est établi aux pièces agée de du procès et reconnu comme

faits constants:

1<sup>o</sup> Que François-Louis Wulliens, époux de Louise Georgette Wulliens a abandonné le domicile conjugal dans le courant du mois de Juin mil huit cent soixante-huit, par conséquent de plus de six ans,

TEMOINS

2<sup>o</sup> Que depuis lors elle ne l'a pas revu et qu'il ne lui a donné aucune nouvelle

Le Tribunal la célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu à l'unanimité arrête

Les conclusions de Louise Georgette Wulliens sont accordées

En conséquence, les liens du mariage qui l'unissait à François-Louis Wulliens, célébré dans le temple paroissial de L'Isle, le vingt-deux Mars mil huit cent soixante-quatre sont rompus par le divorce.

François-Louis Wulliens, époux divorcé, est condamné aux dépens.

Le Président (Signé:) M. Gaultis Le Greffier (Signé:) J. Jaquier.

Atteste: Du Mont Richer

N<sup>o</sup> 34.  
Wulliens  
et  
Waridel.

(Divorce)

## REGISTRE des MARIAGES

Le vingt-quatre Décembre mil-huit-cent septante-cinq  
a été célébré le mariage promis

## ENTRE

N<sup>o</sup> 35.  
Capt  
et Freymond.

Capt. Louis Samuel

fils de David Noïse

et de Catherine Angélique née Piquet  
du Chenit

domiciliés à Pière

agé de trente-sept ans et cinq mois  
(né le 7 Juillet 1838)

et Freymond, Augustine Dorette

fille de Georges Marc Louis

et de Marianne Louise née Chenus  
de Montricher

y domiciliée

agée de vingt-quatre ans huit mois.  
(née le 2 Novembre 1851)

## TÉMOINS

Louis Magnin, domicilié à Montricher.

Marc Louis Gruaz, domicilié à L'Isle.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des Banns de mariage publiés sans opposition au sentier, à Pière  
et à Montricher. 2<sup>e</sup> Des Actes de naissance des deux époux.  
Ces pièces sont déposés aux archives de la Paroisse.

J. F. Ballif pasteur

Aujourd'hui, 31 Décembre 1875, au soir, le présent Registre, bien  
que non rempli, est clos en vertu de la Loi décrétée par le Grand-Conseil  
du Canton de Vaud le 8 Novembre 1875, en exécution de la Loi  
fédérale du 24 Décembre 1874, sur la tenue des Registres de l'Etat  
civil, par moi soussigné, détenteur des Registres de la paroisse de L'Isle.

J. F. Ballif pasteur

Je certifie que la présente copie est conforme à l'original déposé aux archives de l'arrondissement  
de l'Etat civil de L'Isle. L'Isle le 3 Janvier 1876. J. Ballif pasteur

de la PAROISSE d \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_ mil-huit-cent

a été célébré le mariage promi. *o*

ENTRE

N.° \_\_\_\_\_

et

fil d

fille d

et d

et d

d

d

domicilié

domiciliée

agé de

agée de

TÉMOINS

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

# REGISTRE des MARIAGES

Le \_\_\_\_\_ mil-huit-cent \_\_\_\_\_

a été célébré le mariage promis

— ENTRE —

N° \_\_\_\_\_

fils d

et  
fille d

et d

et d

d

d

domicilié

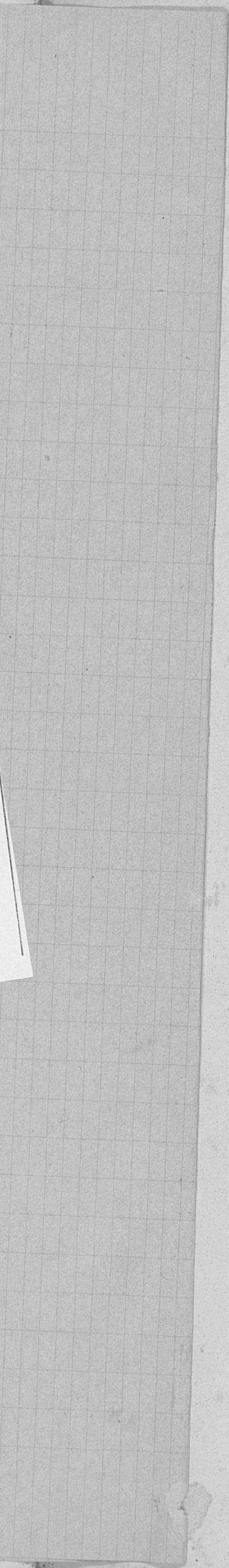
domiciliée

agé de

agée de

— TÉMOINS —

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le ou



Ed

N°

RE

M. P.

Par

De 18

Répertoire  
du registre des mariages de la paroisse de L'Isle.

<u>année</u>	<u>noms des époux.</u>	<u>page</u>
1872	Anselme - Borgeaud	19.
1871.	Bornet - Freymond	1.
"	Berney - Benoit	5.
1857.	Bourgeois - Emard	18.
1873.	Baudin - Baudin	23.
1874.	Blanc - Renaud.	29.
"	Bonzon - Goy.	33.
1871.	Cloux - Cuchon	4.
"	Challet - Délaz	8.
1860.	Court - Serpheimer	11.
1870.	Curchod - Bernard	27.
1874.	Chemuz - Béday	30.
1875.	Caillat - Magnin	35.
"	Capt - Freymond	38.
1871.	De Siebenthal - Chemuz	6.
1873.	Desponds - Baudat	26.
1874.	Durand - Beday	31.
1872.	Faillétaz - Geoffroy	36.
1872.	Guignard - Lenbaz	14.
"	Gouffon - Baudin	16.
1874.	id - Freymond	28.
1871.	Jaquerod - Lansel	9.
1872	Saillard - Clément.	10.
"	Longchamp - Freymond	17.

Suite à page 3.



PAGE

N<sup>o</sup>

*le*

*fil d*

*et d*

*d*

*agé de*

année	noms . 3. ( suite )	page
1872.	Maquet - Milliet	15.
1873.	Moorel - Coëndoz.	20.
"	id - Guignard.	21.
<hr/>		
1873.	Pittet - Eugrin	24.
<hr/>		
1871.	Rochat - Develey.	17
1873.	id - Rochat	22.
1874	Rod - Delacrétaz	32
<hr/>		
1873	Cestaz - Goy	25.
<hr/>		
1872	Vulliamy - Cloux.	13.
1875.	Vulliens - Chenuz	34.
1874.	Vulliens - Varidel ( divorce )	36.

PAGE

N<sup>o</sup>

*le*

*fil d*

*et d*

*d*

*agé de*